



Création d'entreprise choix des status juridique

Par **lydia**, le **20/01/2011** à **14:27**

Bonjour,

je souhaite créer une entreprise (vente d'article sur internet) minimum de risques et pas de charges car je n'ai pas de trésorerie.

Sachant que je suis employée dans une autre société avec un contrat forfaitaire.

Qu'est ce qui est mieux une SARL, auto-entrepreneur ou micro entreprise

merci

Lydia

Par **mimi493**, le **20/01/2011** à **14:46**

Allez prendre conseils à la CCI

"pas de charges", ça va être quasi-impossible

Par **fabienne034**, le **20/01/2011** à **15:22**

vous pouvez commencer en auto entrepreneur pour voir

pour tout savoir sur l'auto entrepreneur

<http://www.fbls.net/autoentrepreneur.htm>

si vous êtes sûr de vous vous pouvez faire une SARL

Pour avoir des statuts gratuits de SARL

<http://www.fbls.net/sarl-statuts.htm>

OU UNE SAS

pour tout savoir sur la SAS

<http://www.fbls.net/sasinfo.htm>